

REJOIGNEZ-NOUS !

Mairie de Valenton (Val de Marne) – commune de 15 000 habitants, ville surclassée 20-40 000 habitants recrute par voie statutaire ou contractuelle

Un(e) Responsable de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (H/F)

Cadres d'emplois des Rédacteurs ou Attachés territoriaux (catégorie B ou A)

Située au sud-est de Paris, Valenton est une ville dynamique, en pleine transformation, portée par des projets ambitieux d'aménagement et de modernisation : renouvellement du quartier de la Lutèce, transformation du centre-ville, construction du complexe sportif de la Fontaine Saint-Martin et du futur Centre Éducatif et Culturel. Ces nouveaux lieux de sport, de culture et de rencontres ouvrent des perspectives pour les habitants. Ils appellent aussi une administration capable de faire évoluer les services publics et d'accompagner les agents qui les font vivre. Desservie par l'A86, la RN6 et un réseau dense de transports en commun, elle bénéficie d'une accessibilité privilégiée.

Au quotidien, ce sont près de 450 agents qui œuvrent à la mise en mouvement des politiques publiques définies par le Maire et son équipe municipale.

Sous l'autorité de la Directrice de la Vie Locale, vous contribuez à la mise en œuvre et au pilotage de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP), en lien étroit avec les bailleurs sociaux, les services municipaux, les partenaires institutionnels et associatifs, ainsi qu'avec les habitants. Vous encadrez l'équipe de médiation et l'animatrice de la vie locale, en assurant la coordination de leurs activités et le suivi des actions mises en œuvre.

Vous assurez le suivi de la démarche GUSP et des actions conduites dans le cadre de la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), dans une logique d'amélioration durable du cadre de vie et de transformation des quartiers.

VOS MISSIONS :

Piloter et animer la démarche GUSP

- Élaborer, en lien avec les acteurs concernés, la convention-cadre, la charte et le plan d'actions annuel de la GUSP ;
- Assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la démarche ;
- Concevoir et actualiser les outils de suivi du fonctionnement urbain et du cadre de vie des quartiers ;
- Identifier et analyser les dysfonctionnements, proposer des actions correctives et en assurer le suivi ;
- Organiser et animer les réunions, groupes de travail et temps de concertation avec les partenaires.

Contribuer au contrat de ville et au renouvellement urbain

- Veiller à l'articulation de la GUSP avec les politiques municipales, le Contrat de ville et le NPNRU ;
- Contribuer à l'accompagnement des projets de renouvellement urbain et à la transformation des QPV ;
- Actualiser les diagnostics territoriaux et de gestion des espaces concernés ;
- Veiller à la prise en compte des enjeux de gestion urbaine dans les projets opérationnels ;
- Participer aux instances techniques et aux démarches partenariales du Contrat de ville.

Assurer une veille active sur le terrain

- Réaliser des visites régulières dans les quartiers afin d'identifier les dysfonctionnements et les besoins ;
- Assurer le suivi des problématiques repérées et favoriser la mise en œuvre de réponses coordonnées et réactives ;

- Travailler en étroite collaboration avec les bailleurs sociaux, les services municipaux et intercommunaux, ainsi qu'avec les acteurs de la sécurité, de la tranquillité publique et de la médiation ;
- Assurer le suivi et l'évaluation des actions engagées.

Développer la participation des habitants

- Articuler la démarche GUSP avec les dispositifs de participation citoyenne et les instances de concertation ;
- Organiser et animer des diagnostics en marchant, ateliers participatifs et temps d'échanges avec les habitants ;
- Assurer le lien avec les Maisons du projet, le Conseil citoyen et les acteurs associatifs locaux ;
- Favoriser la prise en compte de l'expertise d'usage des habitants dans les projets et actions menés sur les quartiers.

Piloter et suivre les conventions d'abattement de TFPB

- Élaborer et suivre les plans d'actions des conventions d'abattement de TFPB avec les bailleurs sociaux ;
- Accompagner les bailleurs dans la mise en œuvre des actions et la mobilisation des partenaires ;
- Veiller à la cohérence des actions avec les orientations et priorités municipales ;
- Assurer le suivi administratif, technique et financier des actions ;
- Élaborer les outils de suivi, tableaux de bord et bilans nécessaires à leur évaluation.

Assurer la coordination administrative et partenariale

- Préparer, organiser et animer les réunions partenariales et assurer le suivi des décisions ;
- Faciliter la circulation de l'information entre les différents acteurs ;
- Élaborer et actualiser les outils de pilotage, de programmation et de suivi ;
- Produire les bilans, tableaux de bord et éléments d'aide à la décision ;
- Assurer un reporting régulier auprès des élus, services et partenaires, notamment des bailleurs sociaux.

VOTRE PROFIL :

- Formation supérieure Bac +3 minimum ou expérience équivalente dans les domaines de la politique de la ville, du développement social urbain, de la gestion urbaine ou du développement territorial ;
- Expérience en conduite et pilotage de projets partenariaux, idéalement en collectivité territoriale ou auprès de bailleurs sociaux ;
- Bonne connaissance des acteurs et dispositifs de la politique de la ville, du renouvellement urbain et de la GUSP ;
- Maîtrise des outils de suivi, de programmation et de reporting ;
- Aptitude à l'animation de réunions, de démarches participatives et de diagnostics en marchant ;
- Rigueur, autonomie, réactivité et sens du travail partenarial ;
- Excellentes qualités relationnelles et capacité à dialoguer avec des interlocuteurs variés : élus, techniciens, bailleurs, associations et habitants.

NOS CONDITIONS ET AVANTAGES :

- Rémunération statutaire, complétée par un régime indemnitaire et une prime annuelle,
- Temps de travail organisé sur 37h30/semaine avec 25 jours de congés annuels et 14 jours de RTT,
- Prise en charge à 100 % de l'abonnement aux transports en commun,
- Participation de la collectivité à la mutuelle et au dispositif de prévoyance,
- Accès aux prestations d'action sociale via l'organisme Plurélya,
- Télétravail possible à raison d'un jour par semaine, pour les postes éligibles et selon les modalités en vigueur dans la collectivité,

Merci de nous adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à :
Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - 48, rue du Colonel Fabien – 94460 Valenton
 ou par mail : recrutement@ville-valenton.fr